



PARCOURS JE CONTRÔLE LA GESTION DE L'ENTREPRISE

35
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+
DES APPORTS
THEORIQUES
en format PDF

+
DES TESTS
DE VALIDATION
pour valider vos acquis



Environ 9 heures
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre le langage comptable
- Comprendre l'organisation des états financiers
- Savoir quelles procédures mettre en place pour obtenir avec fiabilité et rapidité ses comptes

PUBLIC VISE

- Entrepreneurs
- Conjoint d'entrepreneur ou secrétaires gérant la comptabilité en amont de l'intervention de l'expert-comptable
- Commerciaux ou techniciens salariés ayant des responsabilités et ne possédant pas les bases comptables nécessaires

EXPERTS FORMATEURS

- Experts-comptables
- Conseils en gestion d'entreprise

LES 35 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je veille à ce que la comptabilité de l'entreprise soit mise à jour quotidiennement
- 2/ J'organise le contrôle régulier des comptes de l'entreprise
- 3/ Je contrôle les comptes en fin de mois
- 4/ J'analyse les comptes en fin de mois
- 5/ J'obtiens les situations comptables intermédiaires de l'entreprise
- 6/ Je sais analyser les comptes de l'entreprise
- 7/ Analyser les variations avec l'année précédente et détecter d'éventuelles erreurs
- 8/ J'analyse le compte de résultat de l'entreprise
- 9/ J'analyse le bilan de l'entreprise
- 10/ J'analyse les ratios financiers
- 11/ Je comprends la procédure budgétaire
- 12/ J'établis mes budgets prévisionnels
- 13/ Je mets en place la procédure budgétaire dans l'entreprise
- 14/ J'établis les budgets avec mes équipes
- 15/ J'établis mon compte de résultat prévisionnel
- 16/ Je valide les budgets de l'entreprise
- 17/ Je rapproche les budgets de la comptabilité générale
- 18/ Je comprends l'utilité de la comptabilité analytique
- 19/ Je mets en place la comptabilité analytique de l'entreprise
- 20/ Je répartis les charges indirectes
- 21/ Je calcule mes coûts de revient
- 22/ Je calcule le coût de revient d'une heure de travail
- 23/ Je détermine quelles sont les charges fixes et les charges variables
- 24/ Je calcule mon seuil de rentabilité
- 25/ Je construis un tableau de bord au service du management
- 26/ Je décide de mettre en place un tableau de bord pour l'entreprise
- 27/ Je conçois un tableau de bord de gestion
- 28/ Je construis mon tableau de bord
- 29/ Je tiens compte des contraintes à la mise en place d'un tableau de bord
- 30/ Je détermine les indicateurs de gestion à suivre et les analyse
- 31/ Je détermine les ratios significatifs à intégrer dans le tableau de bord et les analyse
- 32/ J'établis et analyse le tableau de bord commercial
- 33/ J'établis et analyse un tableau de bord RH
- 34/ J'analyse le tableau de bord avec mes équipes
- 35/ Je mets en place un inventaire permanent

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pédagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>